

OFFRE GLOBALE DE L'UNITÉ URBAINE

Aujourd'hui, le Comité de négociation de l'unité de l'exploitation postale urbaine a rencontré l'employeur pour déposer l'offre globale du Syndicat.

Notre offre globale regroupe les revendications des membres de toutes les sections locales et porte sur les enjeux les plus pressants qui se posent chaque jour dans le cadre de notre travail.

Points saillants de notre offre globale

- **Hausses salariales** de 12,65 % la première année et de 4,5 % la deuxième année, et discussions sur la durée de la convention collective et sur les hausses salariales lors des années subséquentes.
- Paiements de l'**IVC** intégrés aux taux de salaire de base.
- **L'élimination totale de la séparation du tri et de la livraison.**
- **Temps pour préparer et distribuer le courrier de quartier** et modification de l'article 50 et des annexes « V-1 » et « D » pour tenir compte de la longueur des itinéraires et de la surcharge de travail.
- **Amélioration des dispositions en matière d'effectifs**, notamment en obligeant Postes Canada à pourvoir les postes vacants chaque mois et en exigeant la suppression de la clause 39.04, la bonification de la clause 39.05, la création de postes de relève du groupe 1, et la modification de l'annexe « P » pour résoudre les problèmes d'effectifs locaux.
- **Hausse des prestations du PAICD, passant de 70 % à 80 % de nos salaires, et bonification de l'indemnité d'accident de travail à 88 % de nos salaires.**
- **Ajout de dix (10) jours de congé payé pour raisons médicales** en plus des sept (7) jours de congé payé pour raisons personnelles, et possibilité d'accumuler les congés pour raisons médicales non utilisés.
- **Améliorations significatives aux régimes collectifs d'avantages sociaux**, y compris une protection accrue pour les spécialistes de la santé, les traitements de fertilité, les soins d'affirmation de genre, les soins de la vue, etc.

.../2

Scan here to see recent bulletins >



- **Amélioration des droits des employées et employés temporaires**, y compris l'accès aux régimes collectifs lorsqu'elles et ils occupent une affectation ou des affectations continues d'une durée de six mois ou plus.
- **Congé préventif payé pour les employées enceintes ou qui allaitent.**
- **Roulement de tâches pour les groupes 3 et 4.**
- **Pauses et pauses-repas rémunérées** pour les quarts de travail de cinq (5) heures et plus.
- **Meilleures protections contre les changements technologiques.**
- **Protection accrue contre la sous-traitance du travail.**
- **Meilleure protection contre le harcèlement.**
- **Récupération à l'interne** du travail d'entretien ménager, des services routiers, des Services urbains fusionnés, et d'autres travaux que peuvent effectuer les membres du STTP.
- **Projets de diversification des services**, notamment une banque postale, un service de vigilance auprès des personnes âgées, et d'autres groupes de la population, et une plateforme de commerce en ligne.

Montrons à Postes Canada que nous tenons fermement à nos revendications!

Solidarité,



Lana Smidt

Négociatrice principale, unité urbaine

